CHSCT MESRI, compte rendu du SNPTES

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation (CHSCT MESRI) s'est réuni en visioconférence le 04 juin 2020.

Les représentants siégeant au CHSCT du MESR ont rappelé leur attachement à la pérennité des CHSCT dans la fonction publique qui ont démontré toute leur utilité pendant la crise que nous traversons avec la pandémie de Covid-19, et ont notamment demandé :

- *La reprise de leurs travaux interrompus par la crise sanitaire qui doivent être reprogrammés ;*
- *L'évaluation et l'analyse de la surcharge de travail, du stress engendré par l'isolement, de toutes les mesures de prévention liées aux risques sanitaires, des changements dans l'activité (management, travail à distance, enseignement à distance, etc.), du temps nécessaire à la recomposition des collectifs de travail ainsi que des conséquences physiques liées au travail à domicile (TMS, fatigue accrue, ...) ;*
- *L'analyse de la gestion de la crise dans nos établissements sur la période de la pandémie Covid-19 pour prévenir les risques actuels et anticiper les crises à venir.*

Lors de la séance, le SNPTES a insisté sur les points suivants :

RPS

- **De manière générale, les agents de notre ministère sont exposés à un risque accru du fait de la situation de confinement et du contexte de crise sanitaire qui perdure. Aux difficultés de la phase de confinement s'ajoutent celles de la phase 2 du déconfinement : la reprise en présentiel présente des risques multiples** (angoisse de revenir sur site notamment avec l'utilisation des transports en commun, tensions entre les collègues qui respectent les consignes sanitaires et celles et ceux qui estimeraient pouvoir s'en affranchir, difficultés personnelles, choix laissé libre ou imposé sur l'organisation du travail à distance ou en présentiel, préparation de la rentrée, etc.).
- **Un focus particulier a été fait sur la situation des enseignants et enseignants chercheurs qui ont la rentrée à préparer, et qui ont besoin de pouvoir récupérer de cette intense période.**
- **La situation des parents appelle à la plus grande bienveillance, et ils ne devraient pas avoir en plus à fournir d'attestation.** Bien souvent épuisés par un travail sans cesse interrompu, un travail sur des horaires après le coucher des enfants et devant assurer en plus de leur travail, leur garde et leur enseignement, leurs situations sont très variables suivant les capacités d'accueil de leurs écoles et accueils de jeunes enfants. Nombre d'entre eux n'ont pas pu remettre leurs enfants à l'école ou en garderie, leur situation de travail reste fortement dégradée et présente des dangers pour leur santé à long terme.
- **La violence du confinement a été rappelée et le SNPTES appelle à ne pas reproduire la même situation pour la phase de déconfinement : cette période doit permettre de préparer la rentrée dans les meilleures conditions et doit respecter les choix des agents suivant leurs situations personnelles.**

Handicap

- **Difficultés particulières des collègues en situation de handicap pour le travail à distance.**

Organisation de la rentrée

- **Rappel sur la fourniture des EPI et notamment des masques avec des degrés de protection adaptés** (focus sur les enseignements en TP pour la rentrée).
- **Alerte sur les pratiques « techniques » des établissements à l'image de la ventilation : il faut faire attention aux erreurs qui pourraient être faites, comme l'usage de la ventilation des locaux lors de leur utilisation, alors que cela pourrait multiplier les risques de contamination** (elle doit se faire hors usagers).
- **La consultation des CHSCT ne doit plus se faire en mode dégradé.**
- **Alerte sur l'augmentation du nombre d'étudiants (+20.000) : du distanciel doit être conservé pour assurer la sécurité de toutes et tous.**

Choisy-le-Roi, le 22 juin 2020

SNPTES - 18, rue Chevreul - 94600 Choisy-le-Roi - Tél. : 01 48 84 08 62
Courriel : secretariat@snptes.org - Site web : http//www.snptes.fr - Espace de discussions : http://forum.snptes.fr